



# CAPSO

## DL Ouverture des professions 2026

Si habituellement les taux d'avancement étaient plus au moins respectés, ce n'est plus le cas désormais. La CGT dénonce les manœuvres de l'administration qui, de façon récurrente, s'acharne année après année à détruire le fonctionnement de l'avancement des Ouvriers de l'État, que ce soit au niveau national ou pour notre propre CAPSO.

Il est inadmissible de devoir passer par des rassemblements de personnels pour obtenir nos droits !

Jamais nous n'avons été dans une situation où nous n'avons pas l'entièreté de nos droits. Pour la CGT, nous ne laisserons pas non plus s'installer des éléments de langage tels que « Demande de complément » alors qu'il s'agit de droit.

Pour avoir satisfaction, notre syndicat a su prendre ses responsabilités, s'organiser en intersyndicale avec des rassemblement d'agents devant la direction, solliciter par le biais de motions la direction du SIAé et du CMG ainsi que des courriels à notre ATE de zone sud est.

C'est bien la mobilisation des agents de Clermont Ferrand avec une unité syndicale qui a permis la satisfaction d'obtention de nos droits et l'attribution de postes supplémentaires en gr7, HCC CED, TSO T6 et T7.

Malgré toutes les manœuvres de l'administration cela nous ont permis de découvrir un paramètre alarmant au niveau national. Nous avons 773 postes attribués pour l'ensemble des CAPSO, mais ce chiffre correspond à quoi ? Depuis plusieurs années, les chiffres liés à l'avancement sont devenus totalement opaques. En dehors des taux fixés par arrêté ministériel, la DRH-MD ne communique ni le nombre de conditionnants par groupe, ni le nombre par catégorie, ni l'enveloppe budgétaire réellement dédiée aux ouvriers de l'État. Nous n'avons pas la prétention d'être des experts de la calculette, mais sur un total de 11000 ouvriers sur le territoire, ces postes attribués représente tout peine 7% d'avancement. Alors bien sûr il faut retirer les non conditionnants pour obtenir un calcul précis. C'est pourquoi la CGT exige d'avoir rapidement une réponse officielle de l'administration qui permettrait la transparence de ces chiffres.

Les pré-CAPSO et CAPSO sont désormais programmées au second trimestre, souvent avant même la connaissance définitive des postes. Les taux annuels ou auparavant triennaux n'ont jamais permis une nomination au 1er janvier. Résultat : les promotions tombent au 31 mars, ce qui représente 3 mois d'économie pour l'administration, et moins d'agents conditionnants l'année suivante.

**Nous ne laisserons pas sacrifier nos métiers, nos conditions de travail et l'avenir de notre établissement. C'est pourquoi nous demandons :**

- **L'attribution des groupes supplémentaires en Gr7, déjà budgétisé.**
- **Un avancement selon les besoins et non selon un taux, donc des postes supplémentaires dans toutes les catégories**
- **La nomination de tous les lauréats aux essais au 1er janvier.**
- **L'ouverture de postes en TSO dans toutes les professions et pour tous les personnels du ministère des armées sans discrimination.**
- **Un abattement de zone à 0% pour tous les établissements du Ministère.**
- **Un passage automatique au Gr 7 au bout de 2 ans d'ancienneté.**

Les représentants CGT CAPSO vous remercient de votre écoute.

*Clermont Ferrand,  
Le 15 Avril 2026*